

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 89 (2001)

Heft: 1448

Artikel: Maroc : Fatna el Bouih : la prison a galvanisé ses forces de lutte

Autor: Gordon-Lennox, Odile / el Bouih, Fatna

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282166>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Maroc

Fatna el Bouih: la prison a galvanisé ses forces de lutte

Avec l'avènement du roi Mohamed VI, les Marocain-e-s espèrent une ouverture démocratique. La société civile bouge. Les femmes s'organisent pour obtenir un espace public et pour faire avancer un nouveau statut de la famille. Fatna El Bouih est toujours prête à donner de sa vie pour défendre les droits des personnes au Maroc. Elle est passée par Genève pour y chercher un appui.

Odile Gordon-Lennox

Etudiante, Fatna s'engage dans un mouvement de contestation de l'absolutisme monarchique, un mouvement de gauche pro-marxiste. En 1977, à 17 ans, elle est enlevée par la police, gardée sept mois au secret, torturée. Condamnée à cinq ans de prison, elle y retrouve quelques femmes prisonnières politiques comme elle. Après une grève de la faim qui coûte la vie à l'une d'elles, elles obtiennent le droit de recevoir des livres et des journaux. Fatna termine sa licence en sociologie en prison.

Professeure d'arabe dans un collège de Casablanca, Fatna nous parle aujourd'hui d'un de ses projets, enchaîne sur un autre, part sur une troisième lutte et nous comprenons que la force qui la mène, c'est le besoin de voir son pays

libéré. Libéré des entraves imposées aux femmes par la religion et la loi, libéré de la violence conjugale, libéré de la violence policière et institutionnelle, libéré de la censure et de l'arbitraire.

Dans des ateliers d'écriture qu'elle anime, Fatna fait raconter leur expérience à des femmes qui ont vécu la torture. Il faut que la vérité sorte sur ces «années de plomb» (la décennie septante). La torture au féminin est si cachée et inavouable que les tortionnaires nommaient les femmes d'un prénom de garçon. Ces témoignages de femmes sont en train d'être édités. Mais pour ce qui s'est passé dans les régions rurales, il reste toute une recherche à mener. Travail de mémoire avant que la page ne soit tournée comme le souhaite le gouvernement. Ces femmes écrivent pour se guérir et pour rendre hommage aux disparues.

Détenues discriminées

Fatna fait partie de l'Observatoire marocain des prisons (OMP). Elle visite régulièrement les détenues qui s'inquiètent si elle manque une semaine: problèmes de surpeuplement, de promiscuité, de santé (rats et gale), de manque de soins et de médicaments. L'OMP négocie avec les ministères pour organiser les soins et améliorer les conditions des détenues. Seules des femmes médecins ont accès au quartier des femmes et des enfants. Fatna travaille avec les gardiennes et il semble que l'accès aux détenues lui soit donné librement. Elle nous dit que les détenus peuvent tra-

vailer dans des ateliers mais que pour les femmes, c'est très difficile et que trop souvent, elles doivent donner de leur poche pour avoir la possibilité de s'inscrire. Autre problème: il n'y a pas de cours d'alphabétisation pour les détenues de droit commun alors que les hommes y ont accès. Là encore, il faut organiser des cours, trouver des crédits, etc.

Enceintes et rejetées

En collaboration avec l'Institut national de solidarité avec les femmes en détresse (INSAF), Fatna gère un refuge qui héberge ces femmes rejetées par leur famille et harcelées par la société: une grossesse hors mariage est un délit. Ces mères, souvent des domestiques très jeunes et analphabètes, doivent retrouver confiance en la vie, apprendre un métier, élever leur enfant. L'INSAF leur donne un appui psychologique, un foyer où elles peuvent rester trois mois, paie l'accouchement et les soins au bébé. Il offre aussi des ateliers et des projets de formation. Le centre essaie aussi de parler avec la famille et quelques femmes ont pu rentrer chez elles malgré l'opprobre social. Fatna mentionne en souriant que certains accusent le centre de «favoriser la prostitution»!

Autre projet auquel travaille Fatna, l'édition de petits guides civiques pratiques sur les droits des citoyen-ne-s et en particulier des femmes. Ces guides seront aussi mis sur cassette pour atteindre les analphabètes. Ce projet se rattache à la lutte plus générale des associations de femmes pour un



Odile Gordon-Lennox

Contre vents et marées, Fatna el Bouih s'est battue, se bat et continuera à se battre pour l'émancipation des Marocaines.

changement du statut de la famille, la «moudawana». Le gouvernement a un projet «d'intégration de la femme au développement», de 200 propositions, qui tarde à être adopté. Un bras de fer est engagé entre modernistes et intégristes, surtout sur deux points: la polygamie et la répudiation. Manifestations et contre-manifestations ont fait la une des journaux. Les femmes se mobilisent aussi contre la violence le 25 décembre. Ce n'est pas un délit de battre son épouse, même sous les yeux d'un policier... Le 8 mars, les femmes organisent un tribunal public où siègent de vrais juges. Ils rendent une «sentence» qui place les femmes à égalité de droit avec les hommes. Fatna pourrait continuer à nous expliquer le Maroc qui bouge avec et grâce aux femmes mais elle doit vite partir. Son école et sa famille l'attendent aussi.